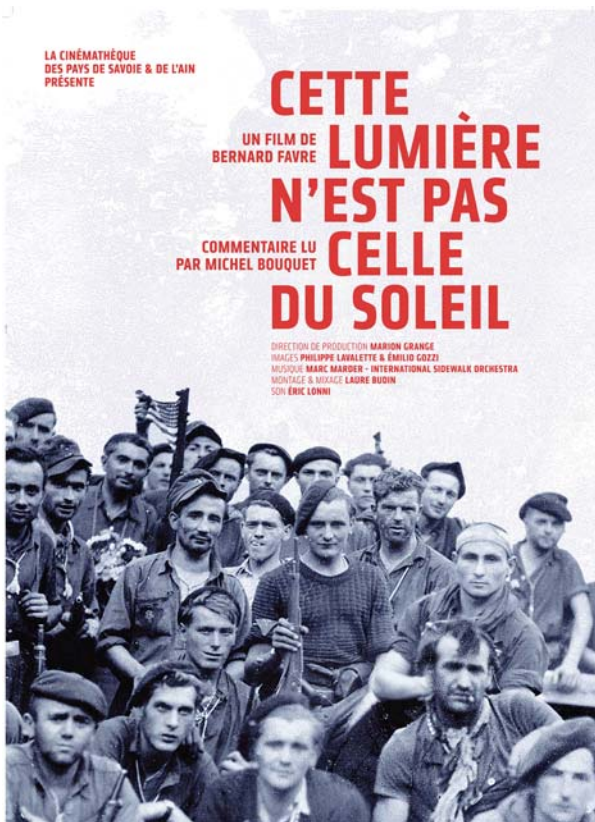


# CETTE LUMIÈRE N'EST PAS CELLE DU SOLEIL

Un film de Bernard Favre



Dossier d'accompagnement pédagogique



# NOTE D'INTENTION DES RÉDACTEURS

Ce dossier est un outil pédagogique destiné aux enseignants et aux animateurs qui souhaitent conduire un travail approfondi sur ce film, sous l'angle du débat de société et sous celui de l'éducation à l'image.

Il est conçu pour favoriser la pédagogie du débat : travailler les capacités d'argumentation, d'écoute, de prises de parole et de régulation des débordements éventuels.

Les pistes présentées sont proposées comme des approches pédagogiques permettant de guider le spectateur dans son analyse. Les éléments de réponse proposés dans les fiches, après les questions ou les consignes, ne sont pas exhaustifs.

Il appartient aux animateurs de s'approprier cet outil en fonction de leur expérience, de leurs habitudes et de leurs pratiques et d'en adapter la démarche au contexte de leur projet.

## PLACE DANS LES PROGRAMMES SCOLAIRES

### Troisième

**Histoire :** Thème 3 – La Seconde Guerre mondiale. En fonction de la question du Concours national de la Résistance et de la Déportation, le traitement de Vichy et la Résistance dans la Seconde Guerre mondiale peut s'inscrire

dans ce thème (*BOEN novembre 2013*).

### Première

**Histoire :** Thème 2 – La guerre au XX<sup>e</sup> siècle : Les combats de la Résistance et la refondation républicaine.

### Terminale

**Histoire :** Thème 1 – Le rapport des sociétés à leur passé : L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France.

**Éducation civique, juridique et sociale :** Thème 3 – L'engagement politique et social.

## SOMMAIRE

### CETTE LUMIÈRE N'EST PAS CELLE DU SOLEIL :

- Synopsis – Fiche technique –	3
Le réalisateur, Bernard Favre .....	3
- Découpage séquentiel du film.....	4

### PISTES POUR ANIMER UN DÉBAT :

Fiche 1 : L'engagement .....	6
Fiche 2 : Un monde de héros ? .....	7
Fiche 3 : Rôle de la milice .....	8
Fiche 4 : Unification des différents courants de la Résistance .....	9

### ANALYSE CINÉMATOGRAPHIQUE :

Fiche 5 : La mise en scène des témoignages...	11
---	----

Fiche 6 : Les respirations entre les témoignages.....	13
Fiche 7 : Le fil conducteur à travers deux témoins .....	16

### REPÈRES :

- Les personnes interviewées.....	18
- Repères chronologiques.....	19
- Glossaire .....	19

### POUR ALLER PLUS LOIN :

- À écouter .....	20
- À lire – Sur le web – À voir.....	21

# CETTE LUMIÈRE N'EST PAS CELLE DU SOLEIL

---

## ➤ FICHE TECHNIQUE

Durée : 97 mn  
Réalisation : Bernard Favre  
Voix off : Michel Bouquet  
Image : Philippe Lavalette et Emilio Gozzi  
Montage et étalonnage : Laure Budin  
Mixage : Marie Massiani  
Musique originale : Marc Marder (International Sidewalk Orchestra)  
Production : Cinémathèque des Pays de Savoie et de l'Ain

## ➤ SYNOPSIS

Aux heures les plus sombres de notre Histoire, alors que les ténèbres de la barbarie nazie semblent recouvrir inexorablement la France, des hommes et des femmes, un à un, se lèvent, brandissant le flambeau de la liberté. Gueux minoritaires, avant-garde d'une population souvent résignée ou terrifiée, ils sont l'honneur d'un peuple dont ils sont le phare. Ils sont cette lumière qui brille dans la nuit, annonciatrice des lueurs de l'aube. Écoutons-les.

22 septembre 1944. Six miliciens sont condamnés à mort par une cour martiale et fusillés le jour même. Les avis sont contradictoires. La population réclame le châtement. Des résistants se refusent à cette extrémité. Pendant les quatre ans écoulés, ils ont découvert la faim, la peur, la fraternité, parfois le désespoir, le meurtre. Et la mort. 70 ans après qu'en disent-ils ? Comment parlent-ils de ce qu'ils ont enduré ? Au seuil de leur mort, leur langue se délie. Ce qui a été si dur à dire pendant tout ce temps, aujourd'hui ils acceptent de le confier. Pas de risque de mettre une relation affective en danger. Alors, ils ont parlé. Chez eux. Devant un buffet de cuisine ou de salon qui en dit beaucoup sur ce qu'ils sont devenus.

## ➤ LE RÉALISATEUR, BERNARD FAVRE

Bernard Favre est né en 1945. Il fait un passage en faculté des Sciences avant de débiter dans le cinéma comme projectionniste. Il devient ensuite assistant-monteur de Dominique Lajoux, cinéaste ethnologue. Parallèlement à son travail de monteur, il réalise des courts métrages, parfois de fiction, mais plus souvent des documentaires de type ethnologique ou anthropologique. Son premier documentaire *La rue de l'Enfer* sort en salle en 1979.

Entre 1983 et 1996, il réalise quatre longs métrages de fiction : *La Trace* (dans la Savoie de 1859), *Vent de galerne*, *L'entraînement du champion avant la course* et *Pondichery, dernier comptoir des Indes*.

Dans le même temps, il réalise de nombreux films documentaires pour la télévision dont *Les années algériennes*, série pour France 2 coécrite avec Benjamin Stora.

En 2010, il dirige une série documentaire de 10 films réalisés par 10 Rhônalpins, *Savoies mémoire d'un pays*, dans le cadre du 150<sup>e</sup> anniversaire du rattachement de la Savoie à la France et en 2012-2013, il entreprend la collecte des témoignages des anciens résistants, qu'il regroupe de façon mi-chronologique, mi-thématique, dans *Résistances dans les Alpes*, une série de treize documentaires. Le long métrage pour le cinéma, *Cette lumière n'est pas celle du soleil*, est réalisé à partir de ces mêmes témoignages mais sur des thèmes qui pour la plupart ne sont pas évoqués directement dans la série.



© Didier Devos



## DÉCOUPAGE SÉQUENTIEL DU FILM

**Les séquences encadrées font l'objet d'une analyse particulière dans les fiches pages suivantes.**

1. (00:00) Début du générique sur fond noir. Images d'archives : campement de résistants. Musique. Voix off de Michel Bouquet : "... Des hommes et des femmes se lèvent, brandissant le flambeau de la liberté..." Montagne au-dessus d'une brume. Soleil. Titre. Voix off : "... Ils sont cette lumière qui brille dans la nuit, annonciatrice d'une nouvelle aube".
2. (01:32) L'engagement, les motivations. Interviews de Erwin Bodnar : "Pour les droits de l'homme" et Constant Paisant : "Révolte contre l'injustice".
3. (03:45) Respiration intermédiaire. Branches se reflétant dans l'eau. Texte écrit : "Debout ! La honte est lourde et pesantes les chaînes. Debout, il est beau de mourir", Louise Michel.
4. (04:30) Le risque pris. La peur surmontée. Interviews de Paul Satin : "On avait un but, un idéal"; Charles Palant; Walter Bassan : "Ça nous galvanisait"; Yves Mairot; Robert Debieesse; Paul Morin : "La jeunesse s'est bien engagée"; Germaine Peillex : "Il fallait se sortir de là"; Henri Jacquemard; Aimé Gavard : "Aussi inconscient que courageux"; René Souffay; Hubert Herz; Jean-François Mauveaux; Jacques Bouchet.
5. (11:45) La conscience du risque. Interviews de Jeanne Brousse : "On agit sans réfléchir"; Paul Morin : "On ne pensait pas au risque mortel"; Marcel Rochaix; Yves Mairot; René Chanel.
6. (13:45) Donner la mort. Interviews de Paul Linossier : "Un peu l'esprit du boucher et du veau"; René Chanel : "J'ai mis du temps à m'en remettre" et Jacques Maréchaux : "Ils tournaient le dos... ça m'est resté là".
7. (17:21) Respiration intermédiaire. Arbres dans la brume. Images d'archives : résistants dans la forêt.
8. (18:09) Le moral. Interviews de Constant Paisant : "Une certaine lassitude" et Jean-François Mauveaux : "Des moments de découragement".
9. (20:05) Respiration intermédiaire. Images d'archives : résistants en embuscade et tirs (plans rapprochés). Paysage dans la brume.
10. (21:04) Les regrets ? Le refaire ? L'idéal resté intact. Interviews de Herbert Herz; Germaine Peillex : "Je soutiendrais la cause"; André Désery : "Je referais, même mieux"; Georges Rossat; Walter Bassan; Yves Mairot; Paul Linossier; Germaine Peillex : "Ça ne m'a pas laissé de rancune"; Elie Muffat; Lucien Colonel.
11. (24:50) La gloire ? Des antihéros. Interviews de Paul Satin : "La gloire c'est rien du tout"; Germaine Peillex : "On a fait ce qu'il fallait"; Elie Muffat : "Les héros n'existaient pas"; André Désery : "J'ai fait ce qu'on m'a demandé"; Jean-François Mauveaux : "C'était normal"; Jean Mathevon : "J'ai fait mon devoir"; Jean Monin : "Les héros sont ceux qui sont morts"; Henri Maître : "Les véritables héros ne sont plus là"; Jean Marinnet : "Je ne suis pas un héros mais un petit soldat".
12. (30:09) Respiration intermédiaire. Lac et reflet d'un sapin.
13. (30:34) La milice. La police française. Interviews de Jean Monin; Jean Marinnet; Lucien Colonel; Robert Juillard : "Des copains d'école dans la milice"; Jean Isaac-Tresca : "La propagande modifie les gens"; Paul Morin : "Il s'est laissé entraîner"; Julien Helfgott.
14. (38:15) Respiration intermédiaire. Images couleurs: reflets du soleil sur le lac; branches.
15. (38:40) Les espions. Les traîtres. Interviews de Walter Bassan; Paul Satin; Henri Jacquemard; Herbert Herz; Marcel Rochaix; Félix Personnaz; Elie Muffat; René Souffay; Germaine Peillex : "Des gens de mon âge qui savent"; Jean DUBY : "Des choses nous répugnaient".
16. (49:39) Respiration intermédiaire. Paysage brumeux. Texte : "Deux choses me remplissent d'horreur: le bourreau en moi et la hache au-dessus de moi" Stig Dagerman – L'île des condamnés.
- 17 (49:58) La guerre civile. La torture. La peine de mort. Interviews de Jean-François Mauveaux : "Les maquisards ont torturé"; Robert Molinatti : "Le sang gicle, c'est pas beau à voir"; Jean Mathevon : "J'ai pas aimé assister à certains interrogatoires"; Elie Muffat : "J'ai été traumatisé pendant longtemps"; Jean Isaac-Tresca; René Chanel : "J'ai pris sur moi de le laisser partir"; Jeanne Garcia : "Tom Morel a pleuré parce qu'il devait fusiller un espion"; André Désery.
18. (56:48) Respiration intermédiaire. Images d'archives : Libération d'une ville (dans l'Ain).
19. (57:05) La Libération. Les "nouveaux résistants". Interviews de Paul Linossier; Eugène Vezin : "À la Libé-

ration, il en sortait de tous les côtés”; Jean Marinnet: “On a vu arriver les naphthalinards”; Pierre Desroche; Elie Muffat; Georges Guidollet; Louis Petraz: “Des miliciens fusillés sans jugement”.

20. (01:01:15) Respiration intermédiaire. Sous-bois. Voix off Michel Bouquet: “... Ce n’est finalement que le 15 septembre 1944 que le gouvernement provisoire créera les cours spéciales de justice, dans le souci d’endiguer les abus de ces tribunaux d’exception...”

21. (01:01:50) Les exécutions après la Libération. Interviews de Laurent Perruchione: “Des miliciens ont été entraînés”; Jean Monin: “Des miliciens s’en sont tirés”; Aimé Gavard: “Un (d’eux) avait 17 ans, il a été fusillé”.

22. (01:05:00) Respiration intermédiaire. Paysage de brume. Texte écrit: “Nous l’avons collé au mur ainsi, cet homme comme nous, ce fils d’une mère, afin de l’abattre. Et pour que l’univers sache bien, nous prîmes la photographie” Bertold Brecht – ABC de la Guerre. Images d’archives: peloton d’exécution et foule en mouvement. Voix off: “Grenoble, 2 septembre 1944 (...) La foule fut prise d’un délire collectif”.

23. (01:07:15) L’état d’esprit des hommes. Interviews de Jacques Maréchaux: “Il n’a pas été écouté, il fallait du sang”; Julien Helfgott: “Rien n’a été exemplaire, mais un désintéressement total”; Yves Mairot; Henri Bouvier; Paul Morin; Jean-François Mauveaux: “Une camaraderie extraordinaire”; René Chanel; Marcel Grobon: “L’amitié du feu”; Robert Molinatti.

24. (01:14:00) Respiration intermédiaire. Images d’archives. Texte écrit: “Les amis sont des compagnons de voyage qui nous aident à avancer sur le chemin d’une vie plus heureuse”. Pythagore.

25. (01:15:17) Des idées neuves dans la guerre: les différents courants de pensée; le Conseil national de la Résistance. Interviews de Julien Helfgott: “Un but très noble, très désintéressé”; Aimé Berthollet; Robert Lacroix: “Le CNR pour la liberté, pour une autre société”; Walter Bassan; Constant Paisant: “On espérait une autre République”; Yves Mairot: “Un humanisme véritable, vécu”; Julien Helfgott: “Il fallait un monde nouveau”; Charles Palant: “Le refus de l’inadmissible... le sursaut du peuple”.

26. (01:21:00) Respiration intermédiaire. Images d’archives: campement en montagne. Sommets dans la brume.

27. (01:22:35) Les changements dans leur vie personnelle. Interviews de Henri Bouvier; Germaine Peilleux: “Ancrée dans mes idées”; Jean Duby: “Marqué pendant toute ma vie”; Aimé Berthollet: “La haine de la guerre”; Paul Linossier.

28. (01:24:00) Respiration intermédiaire. Montagne dans la brume, apparition du soleil.

29. (01:25:27) La fidélité aux disparus. La difficulté d’expliquer aux générations actuelles. Interviews de Herbert Herz; Constant Paisant: “Une tristesse plus que la gloriole”; Julien Helfgott: “Une mission testamentaire”; Paul Morin: “Pas refuser tout, mais pas tout accepter”; Walter Bassan; Charles Palant: “Penser en terme des droits de l’homme”.

30. (01:33:44) Images en couleurs: montagne, ciel, soleil. Texte écrit: “En faisant scintiller notre lumière, nous offrons aux autres la possibilité d’en faire autant” Nelson Mandela. Images d’archives: campement, repas partagé. Générique sur fond noir.

(01:37:00 : Fin du générique).

## FICHE 1

## L'ENGAGEMENT

**Les motivations de jeunes gens (ils avaient entre 17 et 22 ans en 1942) à s'engager dans la Résistance et l'engagement des jeunes aujourd'hui.**

■ **Se remémorer le thème des premiers témoignages du film.**

Erwin Bodnar déclare qu'il était *"motivé par l'amour de la France, pour les droits de l'Homme"*; Constant Paisant, qu'il était animé d'un sentiment de *"révolte contre l'injustice"*, et Paul Satin, qu'il avait *"un but, un idéal"*.

Ils rejoignent ainsi Stéphane Hessel qui disait également: *"Quand quelque chose vous indigne comme j'ai été indigné par le nazisme, alors on devient militant, fort et engagé."* \*

■ **S'engager "pour une cause à défendre" et s'engager dans la Résistance comme l'ont fait ces jeunes peuvent s'apparenter, mais les deux sont-ils parfaitement synonymes ?**

Les témoins soulignent que pour atteindre leur idéal ils avaient conscience *"qu'ils risquaient la mort"* (Charles Palant), que *"certains étaient fusillés, mais ça nous galvanisait"* (Walter Bassan). Leur engagement est guidé par *"le refus de l'inadmissible"* (Charles Palant).

La Résistance induit l'identification d'un ennemi commun face auquel il convient de se mobiliser y compris en utilisant des armes.

L'engagement pour une cause se caractérise comme un investissement volontaire au quotidien, où le militantisme reste la participation – active – à la propagation d'idées. Certains résistants ont découvert l'engagement par leurs fréquentations, leurs camarades.

■ **Comme plusieurs autres témoins, Julien Helfgott dit: "Nous luttons pour un but très noble, très désintéressé, (...) il fallait un monde nouveau". Stéphane Hessel insiste sur la nécessité de trouver une cause à défendre ("un motif d'indignation") et de se l'approprier. Après les attentats de janvier 2015, la ministre de l'Éducation nationale demande de "développer la valorisation de l'engagement associatif des élèves" \*\*. Quels peuvent être aujourd'hui les moteurs de l'indignation ? Comment peut-on caractériser un engagement citoyen de la jeunesse ?**

Les combats à mener sont multiples – lutte contre les discriminations, protection des droits de l'Homme, protection de l'environnement, développement durable, exclusion sociale, droits de la personne et autres enjeux de société – mais il convient d'identifier les leviers à actionner pour s'engager de manière active et efficace pour la défense de ces causes.

Être engagé, c'est aller au-delà de l'individualisme pour œuvrer concrètement à l'amélioration de la société et au développement de la collectivité aux niveaux local, national ou international.

Un citoyen engagé, c'est donc quelqu'un qui a le souci des autres et conscience d'appartenir à une communauté. Il s'investit volontairement au sein d'une association, d'un syndicat ou d'une structure publique, dans le but de contribuer à l'évolution et l'amélioration de la société. Il joue un rôle actif dans la définition des enjeux, l'examen des solutions possibles, la détermination des ressources ou des priorités pour orienter l'action, influencer les décisions et changer les choses. Il adhère à des valeurs comme la justice, la liberté ou la non-violence.

L'attitude citoyenne commence par de simples comportements de civisme, politesse, respect des biens publics. Par contre, l'engagement proprement dit débute par l'action individuelle liée au militantisme ou à l'adhésion à une cause dans le but d'influencer un maximum de personnes.

L'engagement valorise la rencontre humaine porteuse de sens et de changements, mais aussi l'ouverture à l'autre qui permet de tisser des liens, de partager des expériences, de développer sa réflexion personnelle dans le but de s'émanciper en tant que citoyen. Ainsi, l'engagement s'inscrit dans une véritable démarche citoyenne.

Yves Bon

\* Stéphane Hessel: *Indignez-vous !* ; page 12.

\*\* Texte du 23 janvier 2015: *Grande mobilisation de l'École*.

## FICHE 2

## UN MONDE DE HÉROS?

**Plusieurs résistants parlent de leur engagement dans la Résistance, de la façon dont ils se sont lancés dans les actions et comment ils analysent, aujourd'hui, leurs comportements.**

■ Reprendre des témoignages du film (en s'aidant du découpage séquentiel) qui montrent comment les résistants interviewés considèrent le rôle qu'ils ont joué.

Paul Satin *"la gloire c'est rien du tout", "vous me laissez dans l'ombre"*, Germaine Peillex *"on a fait ce qu'il fallait"*, Elie Muffat *"les héros ça n'existait pas, c'était pour la Résistance"*, André Désery *"j'ai fait ce qu'on m'a demandé de faire"*, Jean-François Mauveaux *"un héros ? non, c'était normal"*, Jean Mathevon *"j'ai fait mon devoir"*, Jean Monin *"les héros c'est ceux qui sont morts, je ne suis pas un héros, faut pas se prendre au sérieux"*, Henri Maître *"les véritables héros ne sont plus là, j'ai fait mon devoir"*, Jean Marinnet *"c'est maintenant qu'on les fabrique les héros, je ne suis pas un héros mais un petit soldat de la Résistance, c'est une affaire de circonstance"*.

Leur engagement leur paraît naturel, évident, ils parlent des circonstances dans lesquelles ils se sont trouvés. Ils étaient là pour la Résistance et accomplissaient leur devoir, ils disent qu'ils faisaient ce qu'on leur demandait. Ils pensent que les jeunes d'aujourd'hui feraient la même chose. On n'est pas dans un contexte où l'individu est mis en avant ; ils ne parlent pas d'actes extraordinaires, bien au contraire.

Ils sont dans un projet collectif, dans une volonté de lutter pour un monde meilleur, ils font référence à l'amitié, à la camaraderie (ils le soulignent plus loin dans le film).



Jean-François Mauveaux, FTP Vallée de l'Arve.

■ Chercher une définition de mot "héros". Pourquoi ne sont-ils pas des héros ?

Définition du mot "héros" dans le dictionnaire *Le Robert* :

- 1/ "demi-dieu",
- 2/ celui qui se distingue par ses exploits ou un courage extraordinaire,
- 3/ homme digne de gloire,
- 4/ personnage principal d'une œuvre, d'une aventure.

Les témoignages précédents nous confortent dans l'idée qu'ils ne se perçoivent pas comme des héros car ils ne se présentent jamais comme dans les définitions ci-dessus, le héros se met au-devant de la scène, il est seul, il fait des exploits...

■ Comment le film nous aide-t-il à conforter cette image de l'antihéros ?

Ils sont filmés dans leur environnement quotidien, dans une tenue vestimentaire ordinaire ; la mise en scène est sobre. Ils ont des propos simples, spontanés ; on sent une grande sincérité et les thèmes qui reviennent sont l'engagement, la peur, le désintéressement, l'amitié.

Dans les séquences d'archives, nous voyons des actions de groupes.

■ Aujourd'hui, pourquoi les considère-t-on comme des héros ?

C'est leur engagement qui nous interpelle et nous séduit, alors qu'il paraît à leurs yeux normal.

On ressent bien, pourtant, qu'ils ont fait preuve d'un certain courage en résistant quand d'autres, parfois plus par facilité que par idéologie, partaient dans la milice.

Ils ont été confrontés à la peur, à la mort, à des situations difficiles sans vraiment s'en plaindre, ce qui suscite en nous un sentiment de respect.

On peut remarquer aussi qu'il se dégage de leur propos, jamais moralisateur, une grande humanité et une certaine confiance dans la jeunesse, qui peut favoriser une réflexion intéressante sur les rapports entre les générations.

Annie Gay

## FICHE 3

## RÔLE DE LA MILICE

■ **Jean Isaac-Tresca fait remarquer: “Dans la milice il y avait peut-être des gens bien.” Comment expliquer que des jeunes gens aient pu s’engager dans la milice ?**

La grande majorité des miliciens sont des gens ordinaires. La majorité des miliciens de base appartiennent à la petite et moyenne bourgeoisie urbaine et autres classes sociales : commerçants, sans profession, ouvriers agricoles, artisans, ouvriers d’usines, professions libérales, cadres et patrons. Leur activité militante les conduit à participer à des groupes de réflexion, à assister à des réunions, à se mobiliser pour des causes diverses.

Jean Isaac-Tresca ajoute: “La propagande modifie les gens”, et Laurent Perruchione: “Certains miliciens ont été entraînés.”

On trouve également de jeunes marginaux, chômeurs, paumés pour beaucoup, embarqués dans la milice par l’appât du gain et le désir d’aventure, le tout sans avoir de réelles motivations idéologiques.

■ **Robert Juillard raconte: “Des copains d’école dans la milice sont venus nous arrêter.” Chercher en quoi cette proximité a accentué le rôle joué par la milice.**

La milice créée en 1943 s’est rapidement substituée aux forces de police. Supplétif de la Gestapo, la milice est une organisation politique et paramilitaire. Elle se veut un mouvement révolutionnaire à la fois antirépublicain, antisémite, anticomuniste, anticapitaliste, nationaliste et autoritaire. Comme les nazis, les miliciens usent couramment de la délation, de la torture, des rafles, des exécutions sommaires et arbitraires, voire des massacres. Les miliciens participent à la traque des juifs, des réfractaires au STO et de tous les déviants dénoncés par le régime de Vichy. La Franc-Garde participe à la répression sanglante du plateau des Glières.

■ **Avant les images d’archives d’un peloton d’exécution, la voix off dit: “Le 15 septembre 1944 le gouvernement provisoire créera les cours spéciales de justice, dans le souci d’endiguer les abus de ces tribunaux d’exception.” Comment les témoins du film rendent-ils compte de cette période troublée ?**

Louis Petraz dit qu’il y a eu “des abus à la Libération avec des miliciens fusillés sans jugement, mais dans l’ensemble le Comité de Libération a bien fonctionné”.

Le 9 août 1944, la milice est dissoute par le gouvernement provisoire de la République.

C’est environ 2500 miliciens et leurs familles qui prennent le chemin de l’Allemagne et l’Italie.

Les miliciens qui ne sont pas partis sont les cibles privilégiées de l’épuration spontanée ou “épuration sauvage” que pratiquent les FFI aux cours des combats de la Libération. De nombreux miliciens sont exécutés sommairement, parfois en groupe. C’est ainsi qu’à la fin août 1944, au Grand Bornand, 77 miliciens sont exécutés après un jugement expéditif.

L’épuration légale organisée par le gouvernement provisoire condamnera aussi de nombreux miliciens à la peine de mort, à la prison ou aux travaux forcés.

Serge Serre



Paul Morin, FUJ, Bourg-en-Bresse.



## FICHE 4

# UNIFICATION DES DIFFÉRENTS COURANTS DE LA RÉSISTANCE

**Les composantes politiques et militaires de la Résistance peuvent être parfois séparées par leurs origines. Il y a plusieurs aspects: une réaction nationale contre l'occupation étrangère et la lutte pour l'indépendance nationale.**

**Une lutte politique et morale contre le nazisme, la dictature, contre le racisme et la déportation; la promulgation du STO va aussi pousser de nombreux Français à rejoindre les maquis.**



Herbert Herz, FTP-MOI, Grenoble.

■ **De quelles informations sur les résistants dispose-t-on avec ce film (à travers les propos tenus et aussi par les indications en dessous de leur nom) ?**

Spécifiquement jeunes, les maquisards sont des hommes dans la tranche d'âge 17-25 ans.

Les femmes sont moins nombreuses; la plupart étaient agents de liaison; seule une minorité prend part à la lutte armée en France, contrairement à d'autres pays en Europe. Une explication vient peut-être du fait qu'en France, les femmes n'étaient pas soumises au STO (Service du Travail Obligatoire). Il ne faut pas oublier que le modèle de la société de l'époque était exclusivement masculin.

Les études concourent à montrer que la grande majorité des résistants était issue de toutes les couches sociales et de toutes les sensibilités politiques, philosophiques et religieuses.

La Résistance compte dans ses rangs des universitaires, journalistes, ingénieurs, paysans, ouvriers. Néanmoins, les mondes paysans et ouvriers étaient surreprésentés. Au côté des résistants français on compte de nombreux étrangers: antifascistes allemands et italiens, républicains espagnols réfugiés en France, immigrés polonais, arméniens, juifs apatrides.

■ **L'unification de la Résistance. Relever les différentes appartenances des témoins. Plusieurs évoquent "le Conseil national de la Résistance". En quoi sa création a-t-elle été importante ?**

Robert Lacroix (FTP) explique que la création du CNR, c'était "*pour une autre société*".

Au début de l'occupation, les réseaux et mouvements de résistance sont isolés. Mais progressivement la Résistance tend à s'unifier et devient indissociable de Jean Moulin, envoyé en mission par De Gaulle en janvier 1942. Il lui faut un an pour parvenir à former un noyau solide autour duquel peuvent se cristalliser les trois grands mouvements: Combat, Franc-tireur, et Libération pour devenir Mouvement Uni de Résistance (MUR). Puis en mars 1943, il reçoit la mission de constituer le Conseil de la Résistance avec des représentants des mouvements, mais aussi des partis et des syndicats résistants.

Le 27 mai 1943 le Conseil national de la Résistance (CNR) tient sa première réunion présidée par Jean Moulin, assisté de Pierre Meunier et Robert Chambeiron.

■ **Dans leurs témoignages, ils expriment leurs espoirs de l'époque, en particulier "d'une autre République" (Constant Paisant), d'un "sursaut du peuple" (Charles Palant), "d'un monde nouveau" (Aimé Berthollet). Que peut-on retenir de leur ressenti, 70 ans après ?**

La Résistance a occupé un rôle de premier plan dans le rétablissement de la République et dans le renouveau de la politique française.

Beaucoup de résistants auraient peut-être aimé s'affranchir des partis traditionnels et du rétablissement, en 1946, d'un régime d'assemblée. Les tentatives de créer un grand parti de la Résistance échouèrent. C'est donc dispersés qu'ils œuvrèrent pour la reconstruction administrative, politique, économique et sociale de la France.

En 1980 de nouvelles approches sur la Résistance sont entreprises : investigations ou réexamen des différents mouvements et réseaux, mais aussi une approche sociologique croisée sur la place des femmes ou celles des étrangers ou des soldats de l'Empire colonial.

Retenons la phrase de Germaine Peillex : *« Je soutiendrai la cause tant que j'aurai les yeux ouverts. »*

Serge Serre



Archives Eugène de Grolée-Virville.

*« Nous l'avons donc collé au mur ainsi,  
cet homme comme nous,  
ce fils d'une mère, afin de l'abattre.  
Et pour que l'univers sache bien,  
nous prîmes la photographie. »*

Brecht - ABC de la guerre

Extrait du film, séquence 22.

## FICHE 5

# LA MISE EN SCÈNE DES TÉMOIGNAGES

## ► OBJECTIF

- Mettre en évidence les choix cinématographiques pour la mise en scène des témoignages
- Réfléchir à notre propre rapport aux témoignages.

## ► LES ÉTAPES POSSIBLES

### 1. La mise en scène des entretiens : impressions ressenties

■ **Remémoration : Décrire comment sont présentées toutes les personnes interviewées. Exprimer le ressenti du spectateur que ce dispositif provoque.**

Les anciens résistants sont filmés dans leur cadre de vie actuel. On éprouve l'impression de voir et d'entendre des individus "normaux" qui acceptent de livrer un peu de leur intimité.

■ **Visionnage de la série d'interviews sur le thème de "la torture et la peine de mort" (séquence n° 17).**

**Préciser et compléter les impressions ressenties face à cette séquence.**

Dans un atelier, une salle de séjour avec un vaisselier ou avec un écran de télévision, une cuisine..., leurs lieux de vie familiers aujourd'hui, les témoins se livrent généreusement, en confiance, y compris, ici, sur un sujet ici très sensible, la torture et la peine de mort.

### 2. Le réalisateur et ses vis-à-vis

■ **Relever ce qui fait la particularité de la réalisation dans les séquences d'interviews (place de la caméra, cadrage, regards...).**

Les personnages sont tous filmés en plan rapproché (cadrage sur le haut du buste, parfois même aux épaules). La caméra est le plus souvent fixe. Il arrive qu'elle suive le mouvement du personnage par un léger travelling vertical, par exemple avec Robert Molinatti, dans le seul but qu'il ne sorte pas du cadre lorsqu'il s'avance vers l'objectif. La caméra est stable, posée sur un pied.

Le dispositif n'est pas si simple qu'il y paraît car le réalisateur a assuré à la fois le cadre et la prise de son, tout en étant entièrement dans l'entretien. On devine une grille de questions établies préalablement, utilisée avec chacun des témoins.

Mais ce dispositif "d'homme à homme" a permis que ces témoins se livrent généreusement. On le voit à leurs regards, toujours concentrés vers leur interlocuteur, qui lui reste invisible aux yeux du spectateur, mais que l'on ressent comme étant à l'écoute, attentif et disponible.

### 3. Les témoignages et les témoins

■ **Relever et analyser les principaux propos de cette séquence.**

Les témoins livrent dans cette séquence leurs émotions vécues au moment des tortures ou des exécutions. Ils rendent audible ce qui ne se raconte jamais :

- "*Les maquisards ont torturé. C'était une guerre civile*" (Jean-François Mauveaux);
- "*Ne pas croire qu'il n'y avait que des braves gens (...) Quand un milicien se fait descendre et que le sang gicle, c'est pas beau à voir*" (Robert Molinatti);
- "*J'ai jamais aimé assister à certains interrogatoires*" (Jean Mathevon);
- "*Mettre en joue et appuyer sur la détente c'est autre chose (...) J'ai été traumatisé pendant longtemps*" (Elie Muffat);
- "*J'avais reçu l'ordre de creuser sa tombe pour le fusiller; j'ai pris sur moi de le laisser partir*" (René Chanel);
- "*Tom Morel a pleuré toute une nuit parce qu'il devait fusiller un espion le lendemain*" (Jeanne Garcia, qui détourne le regard de la caméra en finissant sa phrase).

Ces propos sont une terrible évocation, 70 ans après, de ce qui n'est plus mais a laissé tant de traces dans les esprits.

#### 4. Mémoire et Histoire

■ Après avoir analysé les propos des résistants, essayer d'approfondir le ressenti des jeunes spectateurs face à ces mémoires qui leur sont restituées, et réfléchir à quoi elles peuvent servir pour connaître l'Histoire.

Le réalisateur construit du sens à partir d'anecdotes individuelles, mais il doit rester à sa place de réalisateur, sans prendre la place de l'historien.



Charles Palant et Bernard Favre.

Peu d'archives, de documents, existent sur ces faits. Les messages portés par les agents de liaison devaient être aussitôt détruits. Les images d'archives qui existent (notamment celles contenues dans ce film – voir à ce sujet la fiche n° 6) ont pour la plupart été tournées vers la fin de 1944, quand une partie importante du territoire avait été libérée par la Résistance, ou alors ce sont des images de propagande des Allemands et du régime de Pétain.

Face à ces témoignages individuels, à chacun de trouver sa place entre empathie (avec les témoins encore vivants) et distance (en raison du manque de traces de l'époque), entre l'Histoire, les faits qui sont attestés, et l'imaginaire, les images mentales qui peuvent venir à l'esprit faute d'images réelles\*.

Les séquences intermédiaires entre les témoignages, que la monteuse nomme fort justement des "respirations", laissent un peu de temps à cet imaginaire pour qu'il puisse fonctionner. Dans ces séquences, la musique de Marc Marder parle de ce qu'on ne dit pas, livre son propre discours au spectateur et l'invite à trouver sa place. C'est l'une des grandes réussites du film.

Yves Bon

\* On peut voir, à ce propos, le film de l'Estonien Martti Helde *The crosswind – La croisée des vents*, sorti le 11 mars 2015, saisissant mémorial sur la déportation en Sibérie, à partir de lettres écrites par une femme à son mari, des mots que le réalisateur traduit en images mentales qu'il nous livre. Dans ce cas-là aussi, des images réelles faisaient défaut.

## FICHE 6

# LES RESPIRATIONS ENTRE LES TÉMOIGNAGES

## ► OBJECTIFS

Mettre en évidence l'importance des séquences intermédiaires ajoutées aux divers témoignages.

## ► LES ÉTAPES POSSIBLES

### 1. Remémoration : les séquences intermédiaires entre les témoignages

#### ■ Décrire comment le réalisateur et la monteuse ont construit leur film.

À la manière d'un livre, le film est divisé en chapitres. Entre ces différents chapitres consacrés aux témoignages d'anciens résistants, interrogés et filmés en intérieur, en plan fixe, s'intercalent des séquences composées d'images d'extérieur de Philippe Lavalette, et de films d'archives tournés dans les Maquis. Ces séquences sont toujours accompagnées d'une musique composée pour le film par Marc Marder. On entend sur certaines d'entre elles, en voix off, un texte écrit par le réalisateur du film et dit par le comédien Michel Bouquet.

Certaines fois, à la fin de ces séquences, des citations de personnages emblématiques, précèdent les témoignages et annoncent le thème qui sera abordé.

Ces séquences intermédiaires permettent une plus grande lisibilité dans la progression du film, et elles apportent, par leur dimension esthétique (images + musique) un élément cinématographique qui permet une respiration entre des séries de témoignages assez denses.

### 2. Analyse d'une séquence

#### ■ Revoir la séquence de respiration qui suit les témoignages sur les exécutions à la Libération (séquence n° 22 ; elle débute à 1h05 mn, soit environ aux 2/3 du film). Décrire les éléments de réalisation et exprimer les impressions ressenties.

Cette séquence est représentative du travail de montage du film, de sa précision. Elle contient chacun des éléments évoqués plus haut : un paysage en plan fixe (Philippe Lavalette), une phrase illustrant le thème du chapitre suivant, des images filmées d'archives (Eugène de Grolée-Virville), le texte écrit par le réalisateur dit en voix off (Michel Bouquet), et la musique (Marc Marder).

La séquence suit un témoignage d'Aimé Gavard qui se termine sur une phrase laissée en suspens : « *Il a été fusillé...* » (Le chapitre suivant sera consacré aux exécutions hâtives à la Libération).



© Philippe Lavalette/Cinémathèque des Pays de Savoie et de l'Ain.

La première image montre un plan d'eau, dans la brume. On distingue, en fond, des arbres et le ciel. Au centre, une barrière de piquets plantés dans l'eau. Paysage immobile, gris et bleu délavé, où le seul mouvement est apporté par des corbeaux qui survolent l'eau.

On peut voir dans le choix de cette image, avec cette barrière dans un paysage de brume, la volonté de représenter la séparation entre les deux côtés possibles de l'engagement à cette époque: la milice ou la Résistance. La brume symbolise peut-être l'incertitude, le flou, le hasard des circonstances, qui déterminent les choix des individus. Et aussi les incertitudes, à la Libération, quant à l'appartenance de certains à un camp ou un autre, la frontière entre les deux étant parfois floue, poreuse.

La musique est constituée d'une seule note tenue, ce qui donne un effet suspensif à l'image.

Celle-ci disparaît en fondu enchaîné pour laisser place à la phrase de Bertold Brecht, extraite de *l'ABC de la guerre*. Il est à noter que le nom de l'auteur cité n'apparaît qu'après les quelques secondes nécessaires à la lecture de la phrase.

À la note tenue de la musique s'ajoute un grondement indistinct et sourd. À partir de ce moment, à la partition s'ajoutent des éléments sonores, souvent graves et lointains, parfois percutés, qui renforcent l'aspect dramatique des images.

Les images filmées (d'archives), en noir et blanc, suivent immédiatement, accompagnées de la voix grave et solennelle de Michel Bouquet (« Grenoble, 2 septembre 1944... »). Le texte de Bernard Favre inclut à un moment le témoignage d'un journaliste du magazine *Life*, sur place à l'époque.

Ces images montrent l'exécution de six jeunes miliciens à Grenoble. Le cinéaste amateur a filmé en se déplaçant au milieu de la foule, comme un *quidam*. Il pleut, il y a du vent. Les gens sont massés aux fenêtres, sur les balcons des immeubles, et dans la rue. On assiste à l'arrivée du fourgon et des six miliciens qui seront conduits devant le peloton d'exécution. On voit l'instant où le peloton fait feu, et on « devine » même le coup de grâce (il semble que ce soit l'opérateur lui-même qui a arrêté sa caméra). La foule « prise d'un délire collectif » (voix off) est alors dispersée par les forces de l'ordre et les maquisards.

La séquence s'achève par un arrêt sur image: le buste d'un jeune fusillé, sur lequel un zoom avant est ajouté par le réalisateur (Bernard Favre) – on le voit au changement de format de l'image – qui clôt ainsi la séquence sur le visage du jeune homme mort. Sur cette image on entend les premiers mots du témoignage qui ouvrira le chapitre suivant: « *Rien n'a été exemplaire, il fallait du sang...* ».

L'ensemble de cette séquence, qui juxtapose pour la première fois dans le film tous les éléments de ces « respirations intermédiaires », témoigne de l'importance du travail de montage, de sa précision. Chaque plan, chaque son, chaque enchaînement, a été l'objet d'un choix du réalisateur, et rien de ce qui nous est donné à voir et à entendre dans le film n'est le fruit du hasard.



Archives Eugène de Grolée-Virville.

### 3. Approfondissement

#### 3.1. Les images de Philippe Lavalette

Ce sont des images de paysages de Savoie où se réfugièrent les maquisards. Paysages tels qu'ils sont aujourd'hui, et filmés toujours déserts.

Les premières images, de façon quasiment abstraite, montrent des reflets de branches et de feuilles dans l'eau. D'autres montrent plus précisément des paysages d'hiver, des bois, des arbres nus, et des plans d'eau nimbés de brume. Les couleurs très douces sont proches du noir et blanc des images des films d'archives. Doit-on voir dans l'aspect atténué de ces couleurs une volonté de s'accorder au passé qui s'efface et aux souvenirs déjà lointains des témoins? Les dernières images laissent apparaître le soleil retrouvé, la clarté.

### 3.2. Les images d'archives

Il y a d'abord celles d'Eugène de Grolée-Virville. Elles furent tournées dans le Maquis entre mai et octobre 1944. On y voit des aspects de la vie des maquisards, de leurs déplacements fréquents dans les bois à l'installation des armes pour une embuscade. On voit dans un autre document l'exécution des jeunes miliciens, face au peloton, à Grenoble; et enfin les séquences de retrouvailles et les visages souriants des maquisards après la victoire, à la fin du film.

D'autres séquences tournées dans l'Ain par d'autres cinéastes amateurs (Joseph Page, Paul Millet) mais aussi à Grenoble par un cameraman de guerre de l'armée américaine (Sergent Bornet) montrent des chars de la Libération et les manifestations de joie des habitants.

Les films sur cette période sont rares. Cette activité était onéreuse, les films comme le reste étant rationnés. Et filmer constituait un risque pour ceux qui figuraient sur les images.

### 3.3. Les phrases en tête des chapitres (retrouver les cinq citations dans le découpage séquentiel)

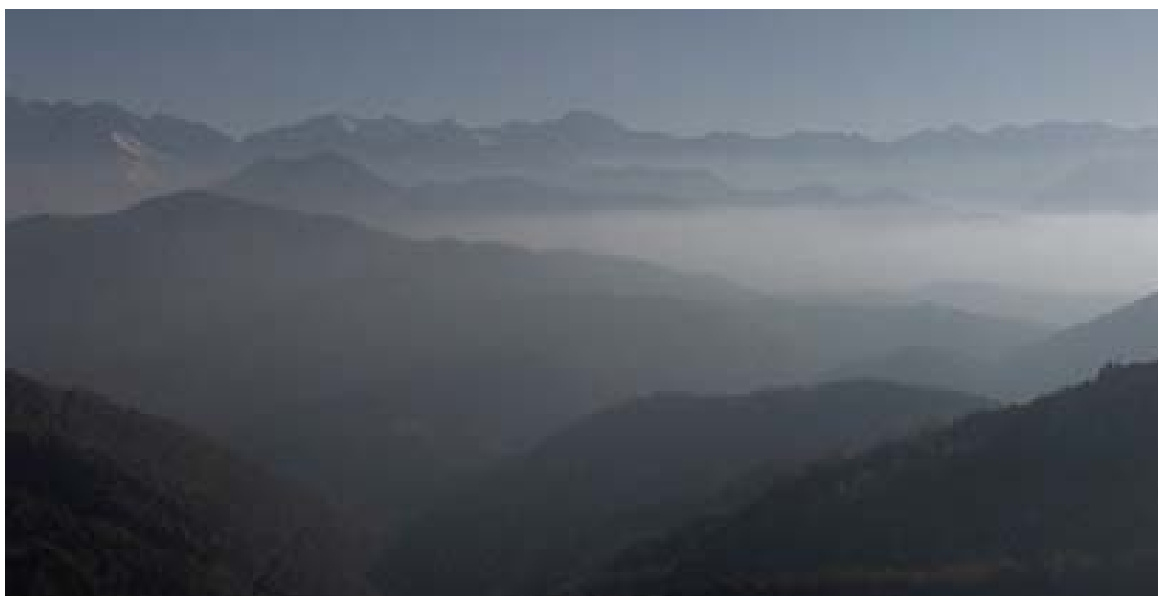
Dans le choix de ces citations, le réalisateur, Bernard Favre, fait appel, entre autres, à des figures emblématiques de luttes et de résistances universelles comme Louise Michel et Nelson Mandela.

### 3.4. La musique et la voix off

La musique a été composée pour l'occasion par Marc Marder, compositeur de musiques de films, notamment "*Sidewalk stories*" (Charles Lane, 1989). Sa musique privilégie le chant des instruments, Ce n'est pas tant la mélodie que l'harmonie qui compte. Dans la partition, où prédominent les cordes, les accords majestueux et lents, ainsi que les effets de résonance rappelant ceux des églises, renforcent la gravité du texte dit par Michel Bouquet et donnent de la solennité aux images, notamment celles des films d'archives. Le travail sur les dissonances apporte à certaines séquences un élément dramatique, correspondant au texte ou au thème abordé dans les témoignages.

Le choix de Bouquet pour le texte, est sans doute lié au fait que c'est aussi lui qui avait dit les commentaires écrits par Cayrol pour le film *Nuit et Brouillard* réalisé par Alain Resnais. relatant des faits terribles qui se passent au moment où les protagonistes de *Cette lumière...* sont en Résistance et parfois même eux-aussi en camps de concentration...

Thérèse Roumesy



© Philippe Lavalette/Cinémathèque des Pays de Savoie et de l'Ain.

## FICHE 7

# LE FIL CONDUCTEUR À TRAVERS DEUX TÉMOINS

## ► OBJECTIFS

À travers les témoignages de deux personnages du film, Constant Paisant et Germaine Peillex, tout au long du film, montrer comment se construit le film.

## ► LES ÉTAPES POSSIBLES

### 1. Remémoration

■ En se servant du découpage séquentiel, rechercher combien de fois apparaissent ces deux personnages ?

Constant Paisant apparaît dans quatre interviews et Germaine Peillex dans six interviews, alors que certains témoins n'apparaissent qu'une ou deux fois.

### 2. Étude de séquences

#### 2.1. Expression des ressentis

■ Visionner des extraits de séquences où apparaissent ces deux témoins (séquences n° 8, 10, 15, 27, 29). Décrire les personnages et exprimer les impressions que l'on peut ressentir.



Constant Paisant, FTP Maquis des Glières.

#### Constant Paisant

Chevelure blanche, abondante, en pull, il est filmé en plan rapproché, souvent de profil. Il est dans son intérieur devant son buffet en bois avec de la vaisselle.

On sent dans son regard, dans ses propos, une sincérité, une simplicité, une tendresse et une concentration par rapport aux questions posées par le réalisateur.



Germaine Peillex, FTP Haut-Chablais.

#### Germaine Peillex

Elle a des cheveux blancs, une tenue simple de tous les jours mais soignée, un chemisier fleuri, elle est filmée devant un buffet bas, dans son intérieur.

Elle a le regard vif, pétillant, elle est souriante, elle réagit spontanément aux questions puis elle réfléchit et ajoute des précisions. On la sent déterminée. Il y a parfois des silences qui nous parlent.

■ **Situer l'action des deux résistants.**

Constant Paisant a combattu face aux Allemands et Germaine Peillex était à l'arrière dans des missions de liaison.



## 2.2. Le contenu des témoignages

### ■ Relever les thèmes sur lesquels ils s'expriment et analyser leurs propos.

Constant Paisant parle de :

1/ L'engagement : il parle de *"révolte contre l'injustice"* au tout début du film.

2/ La solitude, la lassitude parfois (18 mn).

3/ Les aspirations politiques : *"On espérait une autre République", "on a remis en place les organisations syndicales, l'essentiel de la vie publique"*. (1h17 mn).

4/ La fidélité aux disparus : *"Je pense à mes camarades de l'époque."* Silence. *"Ils n'ont pas connu la Libération... une certaine victoire à laquelle ils ont participé."* (1h26 mn).

Germaine Peillex parle de :

1/ La peur : *"Fallait se défendre, se sortir de là."* *"On a 20 ans!"* *"J'étais pas peureuse."* (9 mn).

2/ L'idéal : *"J'ai fait ce que je devais faire"*, elle parle de ses idées actuelles : *"Je soutiendrai la cause tant que j'aurai les yeux ouverts."* (21 mn 20).

3/ Les regrets ? : *"Je ne regrette pas"*, *"ça ne m'a pas laissé de rancune, c'est mieux"*, *"j'aime être bien avec tout le monde"*. Des silences entre ses phrases. (23 mn).

4/ L'héroïsme : *"On n'a pas été des héros."* (25 mn).

5/ Les traîtres : Elle commence ses phrases sans toujours les finir, on sent dans ses paroles en suspens et dans les silences qu'il y a un vécu douloureux. On est touché par son regard malicieux, humaniste. *"Pour donner des noms il faut quand même être... moi je sais pas..."* *"y'a des gens de mon âge qui savent"*. (46 mn).

6/ Les changements dans la vie : *"Ça m'a ancré plus dans mes idées"*; on la sent toujours déterminée. (1h22 mn).

À eux deux, ils interviennent donc sur dix des dix-sept thèmes que nous pouvons relever dans la construction du film.

## 3. Analyse comparée

### ■ Approfondir le ressenti que l'on éprouve à propos de ces deux témoins; chercher ce qui leur est commun.

Ils ont tous les deux une façon de parler et une apparence physique qui dégagent une forte personnalité. Leur discours n'est pas stéréotypé.

Ils appartiennent tous les deux aux Francs-tireurs et partisans, la branche armée de l'organisation politique de la Résistance française créée par le Parti Communiste vers mai 1941.

Dans le film, le réalisateur ne les a jamais fait apparaître ensemble sur les mêmes thèmes et pourtant on sent à travers leurs propos un projet commun : se battre pour un idéal, pour des idées, "pour une autre République".

On est touché par leur sincérité, par leurs silences, par leur propos sur la camaraderie, le don de soi.

Annie Gay

## ► LES PERSONNES INTERVIEWÉES

(par ordre d'apparition dans le film)

**Erwin Bodnar:** Francs-tireurs et partisans - Main d'œuvre Immigrée - Grenoble - Né en 1919, 25 ans en 1944

**Constant Paisant:** Francs-tireurs et partisans - Les Glières - Né en 1923, 21 ans en 1944

**Paul Satin:** Armée Secrète - Maquis de Richemond - Né en 1921, 23 ans en 1944

**Charles Palant:** Déporté à Auschwitz et Buchenwald - Né en 1922, 22 ans en 1944

**Walter Bassan:** Francs-tireurs et partisans - Annecy - Déporté à Buchenwald - Né en 1926, 18 ans en 1944

**Yves Mairot:** Francs-tireurs et partisans - Annecy - Né en 1924, 20 ans en 1944

**Robert Debiesse:** Francs-tireurs et partisans - Coligny - Né en 1923, 21 ans en 1944

**Paul Morin:** Forces Unies de la Jeunesse - Bourg-en-Bresse - Déporté à Dachau - Né en 1924, 20 ans en 1944

**Germaine Peillex:** Agent de liaison - Francs-tireurs et partisans - Haut-Chablais - Née en 1922, 22 ans en 1944

**Henri Jacquemard:** Francs-tireurs et partisans - Haut-Chablais - Né en 1925, 19 ans en 1944

**Aimé Gavard:** Francs-tireurs et partisans - Vallée de l'Arve - Né en 1919, 25 ans en 1944

**René Souffay:** Francs-tireurs et partisans - Chablais - 21 ans en 1944

**Herbert Herz:** Francs-tireurs et partisans - Main d'œuvre immigrée - Grenoble - Né en 1924, 20 ans en 1944

**Jean-François Mauveaux:** Francs-tireurs et partisans - Vallée de l'Arve - Né en 1925, 19 ans en 1944

**Jacques Bouchet:** Francs-tireurs et partisans - Vallée de l'Arve - 21 ans en 1944

**Jeanne Brousse:** "Justes parmi les Justes" - Annecy - Née en 1921, 23 ans en 1944

**Marcel Rochaix:** Francs-tireurs et partisans - Basse Tarentaise - Né en 1924, 20 ans en 1944

**René Chanel:** Armée Secrète - Maquis de Richemond - 25 ans en 1944 - Décédé depuis l'enregistrement

**Paul Linossier:** Francs-tireurs et partisans - Camp Wodli - Haute-Loire - 23 ans en 1944

**Jacques Maréchaux:** Armée Secrète - Compagnie Stéphane - Grésivaudan - 23 ans en 1944  
André Désery Armée Secrète - Maquis de La Teurnaz - 24 ans en 1944

**Georges Rossat:** Armée Secrète - Maquis de La Teurnaz - 24 ans en 1944

**Elie Muffat:** Armée Secrète - Les Glières - Né en 1919, 25 ans en 1944

**Lucien Colonel:** Mouvements Unis de la Résistance - Grenoble - Déporté à Buchenwald - Né en 1920, 24 ans en 1944

**Jean Mathevon:** Armée Secrète - Maquis des Dents de Lanfon - 21 ans en 1944

**Jean Monin:** Armée Secrète - Les Glières - Déporté à Mauthausen - Né en 1927, 17 ans en 1944

**Henri Maître:** Armée Secrète - Maquis des Malods - Déporté à Mauthausen - Né en 1923, 21 ans en 1944

**Jean Marinet:** Forces unies de la jeunesse - Bourg-en-Bresse - Né en 1924, 20 ans en 1944

**Robert Juillard:** Francs-tireurs et partisans - Haut-Chablais - 21 ans en 1944

**Jean Isaac-Tresca:** Armée Secrète - Les Glières - Né en 1919, 25 ans en 1944

**Julien Helfgott:** Armée Secrète - Les Glières. 24 ans en 1944 - Né en 1920, 24 ans en 1944 (décédé en 2014)

**Félix Personnaz:** Francs-tireurs et partisans - Haute Maurienne - Né en 1925, 19 ans en 1944

**Jean Duby:** Armée Secrète - Maquis de l'Oisans - Né en 1924, 20 ans en 1944

**Robert Molinatti:** Armée Secrète - Maquis de l'Ain - Né en 1924, 20 ans en 1944

**Jeanne Garcia:** Les Glières - Né en 1924, 20 ans en 1944

**Eugène Vezin:** Francs-tireurs et partisans - Haut-Chablais - Né en 1922, 22 ans en 1944

**Pierre Desroche:** Armée Secrète - Maquis d'Héry-sur-Ugine - Né en 1924, 20 ans en 1944

**Georges Guidollet:** Chef départemental des Mouvements Unis de Résistance de Haute-Savoie - Né en 1920, 24 ans en 1944 (décédé en 2013)

**Louis Petraz:** Noyautage des administrations publiques - Chambéry - Né en 1917, 27 ans en 1944 (décédé en 2015)

**Laurent Perruchione:** Armée Secrète - Maquis de La Teurnaz - Né en 1922, 22 ans en 1944

**Henri Bouvier:** Armée Secrète - Maquis des Dents de Lanfon - Né en 1920, 24 ans en 1944 (décédé en 2014)

**Aimé Berthollet:** Armée Secrète - Maquis de l'Oisans - Né en 1923, 21 ans en 1944 (décédé en 2014)

**Robert Lacroix:** Francs-tireurs et partisans - Maquis d'Abondance - Né en 1924, 20 ans en 1944

## ➤ REPÈRES CHRONOLOGIQUES

**17 juin 1940:** Départ du Général de Gaulle à Londres. Appel à la Résistance sur les ondes de la BBC le 18 juin.

**1<sup>er</sup> Janvier 1942:** Premier parachutage de Jean Moulin en zone sud ; sa mission : unifier les forces de Résistance de la zone sud.

**Janvier 1943:** Accord à Londres entre de Gaulle et Fernand Grenier (PCF). Création en zone sud des Mouvements Unis de la Résistance, les MUR, par la fusion de « Combat », « Franc Tireur » et « Libération ».

**Mars 1943:** Nouvelle mission confiée par de Gaulle à Jean Moulin : constituer le « Conseil de la Résistance » avec des représentants des mouvements, des partis et des syndicats résistants.

**27 mai 1943:** Fondation du Conseil national de la Résistance à Paris.

**21 juin 1943:** Arrestation de Jean Moulin à Caluire.

**17 septembre 1943:** Création, à Alger, d'une assemblée constituante du Comité français de la libération nationale (CFLN).

**15 mars 1944:** Signature du Programme du CNR.

**3 juin 1944:** Le CFLN se transforme en Gouvernement provisoire de la république française. Il s'installe à Paris le 31 août 1944.

## ➤ GLOSSAIRE

**Forces françaises libres (FFL):** Force française armée composée de volontaires, sous l'autorité du Général de Gaulle, qui acceptait les directives générales du commandement britannique, par un accord signé le 28 juin 1940 avec Churchill.

**Forces françaises de l'intérieur (FFI):** Les forces armées de la Résistance sur le sol métropolitain se sont regroupées sous le vocable FFI à la fin de l'année 1943.

**Francs-tireurs et partisans (FTP):** Branche armée du Front national de lutte pour la libération et l'indépendance de la France, organisation politique de la Résistance intérieure française créée par le Parti communiste français vers mai 1941. Les FTP-MOI (Francs-tireurs et partisans – main-d'œuvre immigrée) sont des groupes de FTP constitués par les membres de la Main-d'œuvre immigrée: des étrangers communistes vivant en France et ne faisant pas partie du Parti communiste français.

**Mouvements Unis de Résistance (MUR):** Organisation au sein de laquelle les trois principaux mouvements de la Résistance non communiste en zone sud « Combat », « Franc-Tireur » et « Libération-Sud », ont fusionné fin janvier 1943.

**STO:** Service du travail obligatoire.

## VOCABULAIRE CINÉMA UTILISÉ DANS LES FICHES

**Échelle de plan:** Façon de cadrer un personnage ou un décor (du plan général au gros plan).

**Montage:** Assemblage des plans bout à bout (avec possibilité d'affiner les raccords).

**Plan:** Morceau de film enregistré au cours d'une même prise. Unité élémentaire d'un film monté.

**Séquence:** Suite de scènes formant un ensemble cohérent, même si elles ne se présentent pas dans un même décor.

**Voix off:** Voix provenant d'un personnage qui n'est pas visible à l'écran.

# POUR ALLER PLUS LOIN

---

## ➤ À ÉCOUTER

**Une chanson en résonance avec le film: *La Complainte du Partisan*  
(paroles: Emmanuel d'Astier de la Vigerie, musique: Anna Marly, 1943)**

Les Allemands étaient chez moi  
On m'a dit "Résigne-toi"  
Mais je n'ai pas pu  
Et j'ai repris mon arme

Personne ne m'a demandé  
D'où je viens et où je vais  
Vous qui le savez  
Effacez mon passage

J'ai changé cent fois de nom  
J'ai perdu femme et enfants  
Mais j'ai tant d'amis  
Et j'ai la France entière

Un vieil homme dans un grenier  
Pour la nuit nous a cachés  
Les Allemands l'ont pris  
Il est mort sans souffrance

Hier encore, nous étions trois  
Il ne reste plus que moi  
Et je tourne en rond  
Dans la prison des frontières

Le vent souffle sur les tombes  
La liberté reviendra  
On nous oubliera  
Nous rentrerons dans l'ombre.

Si *Le Chant des partisans*, (écrit par Joseph Kessel et Maurice Druon, composé par Anna Marly en 1941) est la chanson la plus connue de la période de l'Occupation, l'hymne de la Résistance, une autre chanson *La Complainte du Partisan* (également composée par Anna Marly, mais sur des paroles de Emmanuel d'Astier de la Vigerie en 1943) a connu un autre destin. Appréciée du public français dans les années 50, notamment dans l'interprétation de Marcel Mouloudji, elle fut oubliée ensuite. Elle redevint populaire, auprès d'une autre génération, dès 1969 grâce à une interprétation de Léonard Cohen (auteur-compositeur anglophone canadien), sous le titre *The Partisan (Songs from a Room, 1969)*. Cette version adaptée conserve un certain nombre de vers en français. Cependant on peut observer une différence notable entre les deux versions dans la dernière strophe :

*Le vent souffle sur les tombes/La liberté reviendra/On nous oubliera/Nous rentrerons dans l'ombre,* devient dans la version en anglais *Oh, the wind, the wind is blowing /Through the graves the wind is blowing /Freedom soon will come/Then we'll come from the shadows.*

Dans la version canadienne les partisans sortiront des ombres du Maquis, de la clandestinité, ou plus généralement de l'ombre de l'occupation nazie. Dans la version originale de 1943, les partisans regagneront l'ombre, celle de l'anonymat et de l'oubli, après la lutte. Anonymat et oubli revendiqués par les personnes interrogées dans le film *Cette lumière n'est pas celle du soleil*. Ce qui rend leur témoignage plus poignant encore, tout comme la fin de la version originale de *La Complainte du Partisan*.

Thérèse Roumesy

## ➤ À LIRE

ANDRIEU Claire,  
*Le programme commun de la Résistance.  
Des idées dans la guerre,*  
Paris, Les Éditions de l'Érudit, 1984.

DOUZOU Laurent,  
*La Résistance : Une morale en action,*  
Paris, Éd. Découvertes Gallimard. 2010.

MARCOT François (dir),  
*Dictionnaire historique de la Résistance,*  
Paris, Éd. Robert Laffont, 2006.

THIBAUT Laurence (dir),  
*Les Jeunes et la Résistance*  
Paris, AERI, Éd. La Documentation française.  
2007.

HESSEL Stéphane,  
*Indignez-vous !*  
Paris, Indigène éditions, 2010

## ➤ SUR LE WEB

- *La page Facebook du film* (avec des compléments biographiques sur les témoins) [www.facebook.com/pages/Cette-lumiere-nest-pas-celle-du-soleil/588834331251208?ref=hl](http://www.facebook.com/pages/Cette-lumiere-nest-pas-celle-du-soleil/588834331251208?ref=hl)
- *La page ressources pédagogiques de la Cinémathèque des Pays de Savoie et de l'Ain* [www.letelepherique.org/Ressources-Vivre-dans-les-annees-1930-1940-691-3-0-1.html](http://www.letelepherique.org/Ressources-Vivre-dans-les-annees-1930-1940-691-3-0-1.html)  
En complément des Actualités officielles et des images de propagande, les films amateurs de cette époque proposent un regard original et particulier sur notre histoire nationale. Ces images sont une nouvelle source pour l'Histoire. Leur caractère documentaire et pédagogique introduit une réflexion plus large sur la Résistance et ses valeurs ou encore sur le lien entre Histoire et Mémoire.
- *Le site de la fondation de la Résistance* [www.fondationresistance.org](http://www.fondationresistance.org)

## ➤ À VOIR

### FILMS

- *L'Armée des ombres*, de Jean-Pierre Melville (1969; copie restaurée)
- *Lacombe Lucien*, de Louis Malle (1974)
- *Nuit et Brouillard*, d'Alain Resnais, (1955; utilisation d'archives et commentaire dit par Michel Bouquet)
- *Shoah*, de Claude Lanzmann (1985, utilisation de l'entretien)
- *Le chagrin et la pitié*, de Marcel Ophüls (1971, utilisation de l'entretien)

- *Les jours heureux*, de Gilles Perret (2014, sur le Conseil national de la Résistance)
- *Résistance dans les Alpes*, de Bernard Favre (2014, DVD en vente à la Cinémathèque des Pays de Savoie et de l'Ain tél. 04 50 23 51 09)

## MUSÉES

- *Musée de la Résistance nationale Parc Vercors* - 88, avenue Marx Dormoy, 94500 Champigny-sur-Marne. [www.musee-resistance.com](http://www.musee-resistance.com)
- *Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation* 14, avenue Berthelot, 69007 Lyon. [www.chrd.lyon.fr](http://www.chrd.lyon.fr)
- *Mémorial Jean Moulin*  
Place Gouailhardou 69300 Caluire  
tél: 04 78 98 85 26  
[m.jeanmoulin@ville-caluire.fr](mailto:m.jeanmoulin@ville-caluire.fr)
- *Mémorial de la Résistance en Vercors*  
Col de la Chau 26420 Vassieux en Vercors  
tél: 04 75 48 26 00
- *Musée de la Résistance en Drôme et de la Déportation*  
Rue Sainte Marie et rue Bistour  
26100 Romans-sur-Isère, tél: 04 75 45 89 89  
[Contact@resistance-drome.org](mailto:Contact@resistance-drome.org)
- *Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère*, 14 Rue Hébert 38000 Grenoble  
tél: 04 76 42 38 53
- *Musée départemental de la Résistance haut-savoyarde*  
Route départementale Annecy-Thônes  
74230 La Balme de Thuy  
[www.culture74.fr/memoire-et-citoyennete/reseaux-des-musees-et-des-sites/535-morette-historique](http://www.culture74.fr/memoire-et-citoyennete/reseaux-des-musees-et-des-sites/535-morette-historique)  
tél: 04 50 32 18 38
- *Service Mémoire et Citoyenneté du Conseil général de Haute-Savoie*  
Conservatoire d'Art et d'Histoire-  
Avenue de Trésum  
74000 Annecy tél: 04 50 33 23 65
- *Musée départemental d'Histoire de la Résistance et de la Déportation*  
3 montée de l'Abbaye 01130 Nantua

## EXPOSITION

proposée par le Cidem-Association Civisme et Démocratie

*Les Combattants de l'ombre*

Des résistants européens contre le nazisme  
[www.lescombattantsdelombre.cidem.org/](http://www.lescombattantsdelombre.cidem.org/)  
Cidem. 167, Boulevard de la Villette.  
75010 Paris. Tel : 01 80 05 18 90

Laique et indépendante, la Ligue de l'enseignement réunit des hommes et des femmes qui agissent au quotidien pour faire vivre la citoyenneté en favorisant l'accès de tous à l'éducation, la culture, les loisirs ou le sport.

Des centaines de milliers de bénévoles et plusieurs milliers de professionnels se mobilisent, partout en France, au sein de près de 30 000 associations locales et d'un important réseau d'entreprises de l'économie sociale.

Tous y trouvent les ressources, l'accompagnement et la formation nécessaires pour concrétiser leurs initiatives et leurs projets.

Tous refusent la résignation et proposent une alternative au chacun pour soi.

Rejoignez-nous...

.....  
DOSSIER D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE  
DU FILM DE BERNARD FAVRE  
CETTE LUMIÈRE N'EST PAS CELLE DU SOLEIL  
.....

Comité de rédaction : Yves Bon, Annie Gay, Thérèse Roumesy, Serge Serre

Coordination : Yves Bon

Ce dossier est accompagné d'extraits du film consultables et téléchargeables sur le site : [www.letelepherique.org](http://www.letelepherique.org)

Contact : Ligue de l'enseignement Rhône-Alpes  
(Urfol Rhône-Alpes) :  
36 avenue du Général de Gaulle 69300 Caluire  
Tél : 04 78 98 89 90 – [y.bon@wanadoo.fr](mailto:y.bon@wanadoo.fr)

Photo de couverture : © Philippe Lavalette/  
Cinémathèque des Pays de Savoie et de l'Ain  
PAO : Ligue de l'enseignement – avril 2015

[www.laligue.org](http://www.laligue.org)



La Ligue de l'enseignement



@weblaligue